

SÉANCE DU 25 JANVIER 2011

L'an deux mil onze, le 25 janvier, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Bernard GRISON, Maire.

Présents : Mmes. MM. ACHARD, HENRY, BELIN-POPOT, DECOUTEIX, GUILLOT, TETAZ, MOREL, TIPANI, CODINA, FOURNIER.

Absents : Mme BABIC pouvoir à Mme CODINA
Mme SIVADE pouvoir à Mme ACHARD
Mme PAGANETTI, M. QUET, M. CHATAGNE
Mmes SIBILIA, TANNEUR, M. STROZYK (démissionnaires)

Secrétaire de séance : Mme CODINA

M. le Maire informe le Conseil de la démission de Mme TANNEUR. M. le Préfet a été avisé.
Le compte-rendu de la séance précédente est approuvé.

M. le Maire présente et commente sa note de synthèse :

- **Extension du club house des tennis**

Il précise que l'implantation pose un problème car elle ne respecte pas le P.O.S. actuel, le permis de construire est donc en cours. Par ailleurs, afin d'éviter toutes polémiques, le bureau de l'association des Tennis confirmera par écrit ses besoins afin de finaliser le dossier. Michel FOURNIER est chargé de cette démarche.

- **Remise des médailles de la famille française**

Isabelle ACHARD précise que la remise de ces médailles aura lieu le 28 mai 2011 en même temps que la cérémonie de la citoyenneté et la remise de médaille du travail.

- **Forum des associations**

Jocelyne BELIN-POPOT rappelle que le forum des associations aura lieu le samedi 10 septembre 2011.

- **Médaille d'honneur de la ville**

M. le Maire demande aux commissions de lui soumettre le nom des personnes susceptibles de la recevoir avant le 1^{er} septembre.

COMMISSION DE L'URBANISME

Bruno HENRY informe le Conseil que :

- l'entreprise chargée de la destruction des bâtiments de l'entreprise RIGOTTO et du désamiantage devrait engager les travaux vers le 21 février, pour une durée d'un mois environ.
- deux riverains de l'enseigne BRICOMAN ont déposé un recours contre le permis de construire autorisant l'extension (problèmes dus aux eaux pluviales, nuisances sonores et visuelles).

COMMISSION DE LA VOIRIE

Elisabeth GUILLOT informe le Conseil sur l'état d'avancement des travaux d'aménagement du carrefour de la bascule, du retard provoqué par les intempéries (la résine, par exemple, ne pouvant être mise en place que par une température supérieure à 6° et par temps sec).

Un arrêté municipal reprenant les nouvelles dispositions (priorité à droite, suppression des stops, limitation de vitesse en zone 30...) est en cours d'élaboration.

Sécurité sur la route de Civrieux :

Plusieurs études préliminaires permettent de prendre en compte les consignes du Conseil Général notamment en ce qui concerne les pistes cyclables.

L'estimation de l'ensemble des travaux s'élève à 1 100 000 €uros sans compter l'enfouissement des réseaux et l'aménagement du réseau éclairage public. La commission des finances est chargée d'étudier le financement.

COMMISSION DES BATIMENTS

Bernard GRISON rapporte les résultats de la dernière visite, par la commission départementale de sécurité, du groupe scolaire. Un « diagnostic amiante » sera prochainement établi par un organisme agréé. De même que certaines préconisations de la commission seront réalisées par nos services, rapidement. Par ailleurs, le diagnostic thermique étant achevé un avis faisant références à l'investissement du Conseil Régional a été affiché.

COMMISSION SPORTS, LOISIRS, CULTURE ET COMMUNICATION

Isabelle ACHARD informe le Conseil que :

- la lettre aux Masserots paraîtra en mars,
- le bulletin municipal a été distribué avec une information sur le concert EOLIA et un fascicule sur le « SCOT »,
- pour le projet de parcours du cœur, une réunion avec les autres communes concernées aura lieu le 31 janvier.

COMMISSION DES AFFAIRES SCOLAIRES ET DES AFFAIRES SOCIALES

Jocelyne BELIN-POPUP informe le Conseil que :

- de nombreuses lettres de remerciements ont été reçues, suite à la distribution des colis de Noël,
- l'idée d'un « goûter » pour les plus de 70 ans est à l'étude,
- un projet « le printemps des poètes » sera étudié par la commission le 8 février, avec pour objet de créer une synergie entre différents acteurs culturels autour d'une mise en valeur de la lecture publique. Celui-ci aurait lieu du 21 au 26 mars. L'école est intéressée.

COMMISSION DES FINANCES

Christian DECOUTEIX informe le Conseil que conformément à l'article L. 1611-4 du C.G.C.T. il a demandé aux associations subventionnées par la commune leur bilan financier pour l'année 2010.

DIVERS

• E P F L

M. le Maire rappelle le rôle de cet établissement pour l'acquisition de terrains en faveur d'un projet communal comme la création d'un complexe sportif.

• FORMATION DES ELUS

Les élus intéressés sont priés de se faire connaître.

• ECOLE

M. le Maire confirme qu'il a reçu un courrier de l'Académie décidant à la prochaine rentrée :

- de la suppression d'une classe maternelle,
- de la fusion des directions des deux écoles.

Il précise qu'il a transmis un courrier demandant le maintien du poste.